

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

INFORMATIONS :

- COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE

2024-175	Signature avec la société BERGER LEVRAULT d'un bon de souscription pour la mise en place d'un module RSU dans le pro-logiciel RH déjà utilisé par la collectivité. Le coût de la prestation de service et de la maintenance est de 316,80 € TTC par an.
2024-176	Reprise d'une provision d'un montant de 23 000 € dans le cadre du contentieux opposant le groupement avec le SDEC et la société EDF sur le lot 1 pour la fourniture et l'acheminement de l'électricité dont les points de livraison raccordés avec une puissance inférieure à 36 Kva.
2024-177	Signature avec la société CONTRÔLE S d'un devis pour la location de matériel dans le cadre de la sonorisation de la cérémonie des vœux du Maire, le jeudi 16 janvier 2025. Le montant de cette location s'élève à 350 € TTC.
2024-178	Signature avec le cabinet ARFOS d'une convention de prestation portant sur l'accompagnement du cabinet pour le recrutement du Directeur Population - relation citoyen. Le montant de cette prestation est de 3 420 € TTC.
2024-179	Signature avec la société EN SCÈNE ! PRODUCTIONS d'un contrat de cession pour une représentation d'un spectacle intitulé "Un banc pour deux" le vendredi 25 octobre 2024 dans le cadre de la saison Coups de théâtre. Le montant de cette prestation s'élève à 2 712 € TTC.
2024-180	Signature avec la société BIEN DANS SON ASSIETTE d'un devis pour l'animation d'ateliers culinaires dans le cadre des activités de l'Atelier 860. Le montant total de la prestation s'élève à 1 050 € (prestation non assujettie à la TVA).
2024-181	Signature avec l'association MACÉDOINE d'un devis pour un spectacle intitulé "La parentalité ; le vivre ensemble" dans le cadre des activités de l'Atelier 860. Le montant total de la prestation s'élève à 960 € (prestation non assujettie à la TVA).
2024-182	Signature avec la compagnie M'O d'un contrat de cession pour une représentation d'un spectacle intitulé "Au pays des peurs et de l'étrange" à l'occasion d'Halloween. Le montant de ce contrat s'élève à 870 € (prestation non assujettie à la TVA).
2024-183	Signature avec l'entreprise RAIVALA pour une formation et l'animation d'un stand maquillage à l'occasion d'Halloween. Le montant de ce devis s'élève à 750 € TTC.
2024-184	Signature avec La Poste d'un contrat d'abonnement de 12 mois pour le renouvellement des prestations "Mailing livraison mensuelle Nouveaux arrivants" à compter d'octobre 2024. Le coût de l'abonnement annuel s'élève à 196,91 € TTC.
2024-185	Signature avec la société BERGER LEVRAULT d'un contrat pour la maintenance des connecteurs. Le premier sert à la liaison automatique du logiciel comptable avec le portail chorus et le second concerne la liaison des données sociales du logiciel SEDIT RH avec les diverses caisses et organismes de cotisations. Le montant de ce contrat s'élève à 1 662,48 € TTC.
2024-186	Signature avec l'UNION MUSICALE D'IFS d'un contrat dans le cadre d'une prestation lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918. Le montant de cette prestation s'élève à 500 € TTC.
2024-187	Signature avec la SELARL MRLP d'une convention d'honoraires pour une mission de représentation en appel dans le cadre de la protection fonctionnelle accordée à un agent pour la procédure pénale et judiciaire à laquelle il s'est constitué partie civile en tant que victime d'une agression physique et verbale. Le montant des honoraires est de 800 € TTC.

2024-188	Signature avec la société CRLC d'un acte spécial modificatif de sous-traitance avec la société AC SOLS DESIGN dans le cadre du marché de requalification des écoles pour la pose de carrelage. Le montant des sommes à verser s'élève à 6 101 € HT (auto liquidation : TVA due par le titulaire).
2024-189	Signature avec l'OVALIE CAENNAISE d'un devis pour des ateliers d'animation Rugby pendant les temps périscolaires à destination des élèves des cycles 2 et de l'école Marie Curie. Le montant de cette prestation s'élève à 630 € (prestation non assujettie à la TVA).
2024-190	Signature avec la société QUADIENT FRANCE d'un avenant au contrat de location et d'entretien d'une machine à affranchir incluant les frais de gestion de la flamme publicitaire pour un an. Le montant de cette dépense s'élève à 860,46 € TTC.
2024-191	Signature avec la société TOHU BOHU d'un contrat de cession de droit d'exploitation pour la représentation du spectacle "Non de non !" le mardi 19 novembre 2024 dans le cadre de temps mutualisés inter RPE. Le montant de cette dépense s'élève à 112,67 € TTC.
2024-192	Signature avec la société François BOISSEL d'un devis pour une prestation de facilitation graphique lors d'une rencontre multipartenariale CTG/LOGEMENT le vendredi 8 novembre. Le montant de cette dépense s'élève à 960 € TTC.
2024-193	Signature avec la société AXIANS d'un bon de souscription pour la mise en place d'une liaison fibre avec une garantie de rétablissement de la connexion sous 4 heures au PEEJ. Le coût de l'abonnement mensuel est de 318 € TTC. Annule et remplace la décision du Maire n°2024-169 uniquement en ce qui concerne l'augmentation de la liaison fibre passant de 10MB/s à 100 MB/s.
2024-194	Signature avec la société AXIANS d'un bon de souscription pour la mise en place d'une liaison fibre avec une garantie de rétablissement de la connexion sous 4 heures au CSC. Le coût de l'abonnement mensuel est de 318 € TTC. Annule et remplace la décision du Maire n°2024-170 uniquement en ce qui concerne l'augmentation de la liaison fibre passant de 10MB/s à 100 MB/s.
2024-195	Signature avec la MARIEBELL COMPAGNIE d'un contrat de cession pour une représentation d'un spectacle intitulé "Cette chienne de vie" le vendredi 22 novembre 2024 dans le cadre de la saison Coups de théâtre. Le montant de cette prestation s'élève à 2 430 € (prestation non assujettie à la TVA).